

Le Petit Cassinois



L'ÉCOLE

L'inauguration de l'école
La rénovation avec le bois de Chartreuse,
L'ouverture d'une cinquième classe,
Le Permis Internet,
Les 3 Petits Cochons en Poterie

JEUNESSE

Bourses jeunes,
Petits jobs d'été,
Sivom

L'ÉCLAIRAGE URBAIN

Le choix de la « sobriété lumineuse »

LA DÉCHETTERIE MOBILE

Comment se débarrasser des encombrants
en toute simplicité

LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ

Tout en détail

LES AGENTS MUNICIPAUX

Qui sont-ils ?

LE HAMEAU DE LA CASCADE

Reportage

LE BROYAGE VÉGÉTAL

La réutilisation de déchets végétaux,
un bénéfice pour votre jardin

L'AMBROISIE

Cette plante invasive et nocive
qui prolifère dans notre région

CINÉMA À LA BELLE ÉTOILE

Présentation du film projeté

Photo : vieille fontaine devant l'école

**Bulletin communal
De Saint-Cassin**

Juillet 2022



Chères Saint-Cassinoises et chers Saint-Cassinois,

J'ai le plaisir de vous présenter ce bulletin particulièrement fourni. Il vient toujours en complément des informations ponctuelles transmises désormais via l'application PanneauPocket que plus de cent personnes ont déjà téléchargée.

Vous pourrez analyser le budget marqué par un accroissement des coûts de fonctionnement malgré notre volonté de maîtriser nos dépenses. Deux raisons majeures à cette hausse : l'augmentation de certaines fournitures mais aussi de celle des charges de personnel. Nous avons donc décidé d'augmenter très légèrement les taux d'imposition sur le foncier bâti afin de maintenir une bonne capacité d'autofinancement. À noter que depuis le vote du budget, nous avons dû faire face à une hausse, au 1^{er} juin, de 8.5 % des tarifs de notre prestataire pour les repas scolaires ou pour le portage à domicile. Le conseil municipal a choisi de ne pas répercuter ce surcoût ; de nouveaux tarifs seront appliqués en septembre.

La hausse des charges de personnel est liée à la nécessité d'amplifier le temps de travail et à l'embauche de nouveaux agents pour maintenir les services à la population. Les ressources humaines ont été un gros dossier en ce début d'année pour lequel Catherine Lalinde s'est beaucoup impliquée. C'est un sujet qui demande des compétences spécifiques et un investissement important. L'ensemble du conseil a donc validé ma proposition de nommer Catherine Lalinde quatrième adjointe.

Suite à ces recrutements, vous allez découvrir dans ce bulletin le visage de nos nouveaux employés communaux. L'ensemble des services de la commune a été impacté. Au secrétariat, Véronique a souhaité intégrer une nouvelle collectivité après onze années de service auprès des habitants de notre commune. Le contrat de Laurence arrivait à échéance. Nous avons donc embauché deux secrétaires pour les remplacer. Au service technique, Marc était secondé chaque été par un emploi saisonnier. Nous avons décidé de pérenniser cet emploi compte tenu de la charge de travail et des nouvelles missions dévolues à ce service au fil des années. Le nouvel employé aura un temps annualisé avec une moins grande présence sur la période hivernale. Il pourra remplacer Marc si celui-ci était absent afin d'assurer la continuité du service. Au restaurant scolaire, le nombre d'enfants s'accroît d'année en année avec certains jours 75 élèves présents. Il fallait donc un cinquième agent, un soutien ponctuel n'étant plus suffisant. Le changement d'affectation de Sara entraîne aussi un nouveau recrutement. Les nouveaux agents comme les plus anciens ont tous à cœur d'offrir un service de qualité aux habitants.

Enfin, nous aurons le plaisir d'accueillir à la rentrée une nouvelle enseignante puisque l'Éducation Nationale a validé l'ouverture d'une cinquième classe. L'école a subi de gros travaux qui permettent d'accueillir cette classe même si quelques petits aménagements sont nécessaires. Le conseil municipal et moi-même vous donnons déjà rendez-vous le 17 septembre en fin d'après-midi pour inaugurer ce bâtiment en espérant que le virus ne viendra pas compromettre ce moment que nous aurions souhaité faire plus tôt.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été souvent propice aux rencontres en famille ou entre amis. Compte tenu du contexte sanitaire, profitez pleinement de ces moments tout en prenant soin de vous.

Le maire,
Jocelyne Gougou

La fibre arrive à Saint-Cassin

Le déploiement de la fibre avance dans la commune.

Pour savoir si votre logement est éligible, vous pouvez consulter le site :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Lorsque la lettre F apparaît sur votre logement, vous êtes éligible à la fibre optique, vous pouvez donc contacter votre fournisseur d'accès internet.

Une future nouvelle plateforme numérique pour la mairie de Saint-Cassin

La commune de Saint-Cassin s'est associée à Grand Chambéry ainsi qu'à neuf autres communes de l'agglomération dans le cadre d'un groupement de commande pour l'acquisition d'un nouveau site internet.

L'intérêt de cette démarche est multiple :

- Disposer d'un outil de publication performant, adapté aux exigences actuelles de navigation, notamment pour les usages sur mobiles,
- Conserver une autonomie des contenus par commune, tout en pouvant partager les publications des autres collectivités,
- Bénéficier des développements techniques engagés au bénéfice des autres collectivités,
- S'appuyer sur l'expertise juridique, technique et rédactionnelle des services de Grand Chambéry en tant que coordonnateur du groupement de commande,
- Obtenir les meilleurs prix en se regroupant.

Les prestataires sont actuellement en cours de sélection.

Vous serez tenus informés de l'aboutissement de la démarche dans un futur bulletin, avec un nouveau site internet plus clair et fonctionnel au cours de l'année 2023.

Panneau Pocket

Dans un souci d'une meilleure diffusion de l'information auprès des habitants, la mairie s'est dotée d'un outil de communication supplémentaire avec l'application PanneauPocket. Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément et en temps réel les habitants d'une information de la commune, par le biais d'une notification sur les Smartphones et les tablettes.

Si vous n'avez pas de téléphone portable, PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin de ne rater aucune information.

Les notifications peuvent concerner : alertes et arrêtés de la préfecture (sécheresse, inondations ...), alertes météo, coupures réseau (eau, électricité ...), travaux (route barrée ...), événements de la vie quotidienne (passage de la déchetterie mobile ...), manifestations (des associations par exemple ...) etc. À tout moment, vous restez connecté à l'actualité de votre commune.

Le téléchargement est gratuit, il n'est pas nécessaire de créer un compte ou de communiquer de données personnelles (pas de mot de passe, pas d'identifiant).



Budget

Compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 dégage un excédent de fonctionnement pour un montant de **145 072,48 euros** et un excédent d'investissement (report inclus) de **203 339,10 euros**. Les lignes budgétaires engagées durant l'exercice précédent ont été respectées en tout ou partie.

Les dépenses d'investissement ont été engagées à hauteur de **936 165 euros**. Il s'agit d'un montant conséquent, directement lié aux travaux de réfection et d'agrandissement de l'école communale. L'amorçage de ce dossier avait constitué un axe majeur des investissements sur les précédents budgets.

Néanmoins les contraintes imposées par la crise sanitaire avaient nécessité de devoir décaler le démarrage des travaux.

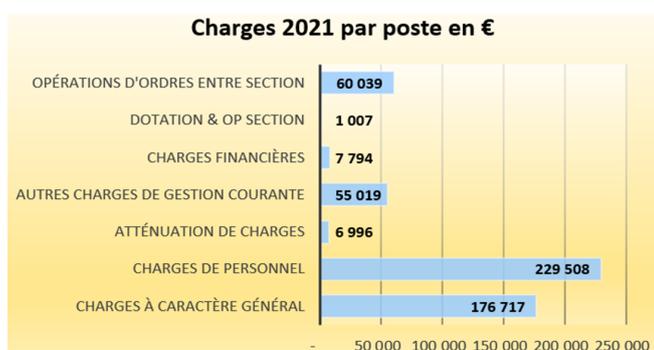
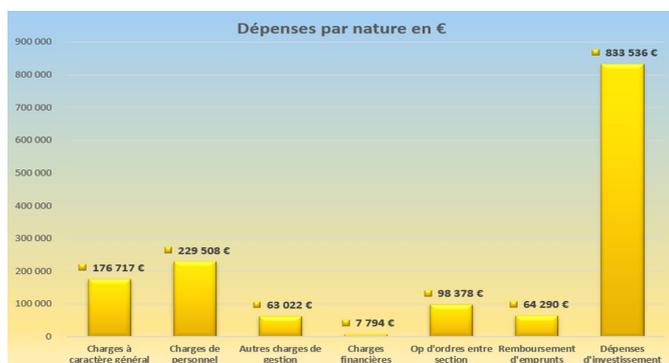
La réhabilitation de l'école a principalement été réalisée sur l'année 2021.

Au total, la réhabilitation de l'école a généré un investissement à hauteur de **1 060 365 euros TTC**. Une démarche importante a été initiée pour solliciter la participation de l'État, du département et de la région pour ce dossier. Le montant total des subventions perçues au titre de ce dossier se sont montées à **510 000 euros**.

Récapitulatif du compte administratif 2021

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 Charges à caractère général	176 717	70 Produits des services	81 418
012 Charges de personnel	229 507	013 Atténuation des charges	4 229
014 Atténuation de charges	6 996	73 Impôts et taxes	456 816
65 Autres charges de gestion courante	55 019	74 Dotations et participations	61 438
66 Charges financières	7 794	75 Autres produits de gestion courante	9 847
67 Charges exceptionnelles	-	76 Produits financiers	3
68 Dotation aux provisions	1 007	77 Produits exceptionnels	30 062
22 Dépenses imprévues		Opérations d'ordre entre sections	38 339
Opérations d'ordres entre section	60 039	Excédents de fonctionnement reporté	
023 Equilibrage section d'investissement			
s/tot.	537 080	s/tot.	682 152
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations incorporelles	6 360	Subventions d'investissement	290 441
Subvention d'équipement	-	Emprunts et dettes assimilées	330 000
Immobilisations corporelles	162 429	Dotation Fonds de reserve	290 749
Immobilisations en cours	664 747	Dépôts et cautionnement reçus	-
Op d'ordres entre section	38 339	Autres immobilisations financières	8 609
Remboursement d'emprunts	64 290	Opérations d'ordres entre sections	61 046
Déficit d'investissement reporté	-	Excédent d'investissement reporté	158 659
Autre			
s/tot.	936 165	s/tot.	1 139 504

De cette situation, le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé d'affecter le résultat excédentaire du compte de fonctionnement d'un montant de **145 072,48 euros** en excédent de fonctionnement capitalisé.



Budget de fonctionnement 2022

Le budget primitif 2022 voté équilibre les dépenses et les recettes de la section fonctionnement à hauteur de **600 054 euros**. Le budget voté est en hausse de 8% au budget précédent.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le budget anticipe la hausse de certaines fournitures sur l'année à venir. La commune maintient la somme allouée aux élèves. Les subventions attribuées aux associations s'élèvent à **3 905 euros**. La subvention d'équilibre à destination du **CCAS** se monte à **19 620 euros**.

Dans un souci de pérenniser un service de qualité, la commune emploie du personnel qui assure au quotidien la garderie des enfants de l'école, la gestion de la cantine scolaire, l'entretien

des espaces verts, des voiries et bâtiments, les services administratifs, ainsi qu'un service de livraison de repas à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Cet engagement dans un service de proximité représente un poste important mais essentiel à la vie d'une commune.

Notons que le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée prochaine nécessitera l'ouverture d'une cinquième classe. L'ouverture de celle-ci, la troisième en l'espace de quatre ans, nécessite la présence de certains agents durant les temps de garderie et de cantine.

Les indemnités versées aux élus évoluent afin de tenir compte de la nomination d'un quatrième adjoint.

Budget

Concernant les recettes de fonctionnement, la perception des taxes locales demeure la principale source de revenus de la commune. Notons que ces contributions représentent 52% de la masse des recettes de fonctionnement encaissées sur l'année 2021.

Dans un contexte incertain où le désengagement de l'État se poursuit d'une part, par une baisse des dotations financières, et d'autre part par le transfert de compétences sur les collectivités territoriales, nous nous devons de piloter les dépenses de fonctionnement avec rigueur et en adéquation avec la baisse de certaines ressources et la création de charges nouvelles.

Conscient du contexte, il paraissait inopportun de poursuivre la stagnation des taux d'imposition des taxes locales engagée depuis ces dernières années. Mais il convient d'être vigilant sur les taux d'imposition en appliquant une augmentation douce et contribuant à la satisfaction des habitants en proposant des services de proximité.

Le taux du foncier bâti a été augmenté de 1,5%. Les taux des taxes locales ressortent selon le détail ci-dessous :

	2021	2022	Variation
Foncier bâti	30,46 %	30,92 %	+0,46 %
Foncier non bâti	91,64 %	91,64 %	0 %

La municipalité s'efforce de conserver la maîtrise budgétaire associant un ensemble de services, tout en tenant compte des contraintes réglementaires toujours plus présentes dans notre quotidien.

La suppression de la taxe d'habitation n'impacte pas pour le moment le budget car elle est à ce jour compensée par l'État.

Fontionnement - Budget primitif : 600 054 €

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 226 160 €	Produits des services : 64 888 €
Charges de personnel : 245 675 €	Impôts et taxes : 462 395 €
F P I C : 7 400 €	Dotations & participations : 58 992 €
Autres charges de gestion courante : 77 497 €	Autres produits de gestion : 11 140 €
Charges financières : 8 322 €	Autres produits exceptionnels : 2 639 €
Dépenses imprévues : 35 000 €	

Budget du CCAS

Depuis quelques années, il avait été initié un service de portage de repas à domicile (en partenariat avec la commune de Montagnole). Les dépenses et recettes qui en résultaient étaient supportées directement par la commune.

Le recours à ce service a été grandement sollicité du fait de la crise sanitaire. Les dépenses engagées ainsi que les recettes ont nécessité d'intégrer un budget de fonctionnement du CCAS.

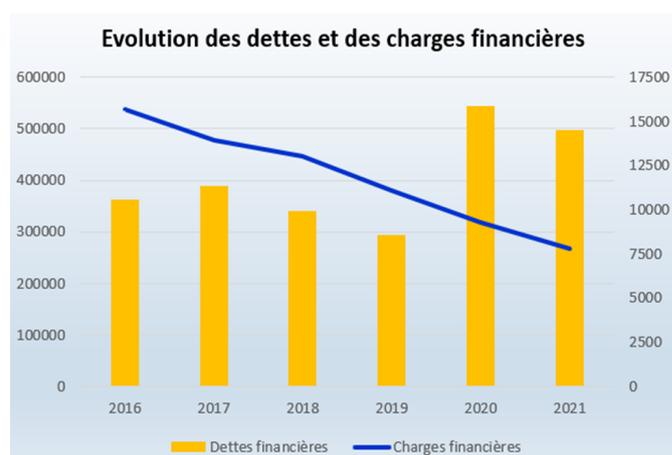
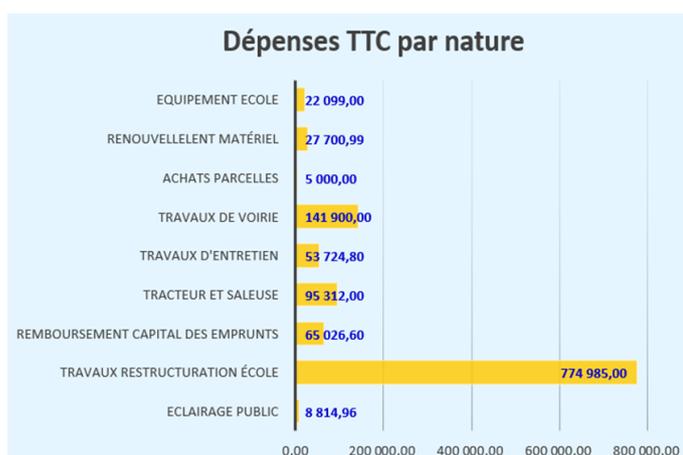
Le budget primitif 2022 voté équilibre les dépenses et les recettes de fonctionnement à hauteur de **35 828 euros**.

À noter que la commune participe au titre d'une subvention d'équilibre pour un montant de **19 620 euros**, comprenant notamment un supplément exceptionnel afin de couvrir le déficit de fonctionnement au titre de l'année 2021 d'un montant de **5 628 euros**.

Budget investissement 2021

La section investissement fixe l'équilibre des dépenses et recettes à hauteur de **675 801 euros**.

Bien évidemment, une part du budget d'investissement est nécessairement consacrée à l'entretien des voiries et des équipements, compte tenu même de la nature de ces biens, fortement exposés aux contraintes du temps.



En prévision des travaux à réaliser concernant la réfection de voirie sur le secteur de la Désertaz, la commune a doté un important fond de réserve.

Cette orientation, conjuguée à une maîtrise des charges de structure, permettra de générer suffisamment d'économies pour dégager une source d'autofinancement conséquente à l'aube de ce chantier.

Etat de la dette à long ou moyen terme - Budget principal 2021

Année de réalisation	Objet du financement	Durée en année	Taux %	Dettes en Capital à l'origine	Dettes au 1er janvier 2022	Annuité	Capital pour 2022	Intérêts pour 2022	Échéance du prêt
2003	Réhabilitation presbytère	20	4,53	150 000,00 €	11 016,16 €	11 561,46 €	11 016,16 €	545,30	févr.-22
2004	investissements 2003	20	4,54	175 000,00 €	25 266,48 €	13 500,00 €	12 352,90 €	1 147,10	mai-23
2005	Réhabilitation presbytère	20	4,68	100 000,00 €	20 769,73 €	7 581,08 €	6 609,06 €	972,02	janv.-24
2010	Extension salle polyvalente	15	3,45	100 000,00 €	31 815,99 €	8 651,66 €	7 554,01 €	1 097,65	mai-25
2012	Acquisition parcelle B n°48	10	4,17	40 000,00 €	3 608,67 €	3 684,24 €	3 608,67 €	75,57	juil.-22
2015	EPFL Butte Chef Lieu	15	1,9	80 000,00 €	48 542,57 €	6 133,56 €	5 256,88 €	876,68	juil.-30
2017	Enfouissement réseaux Chef lieu	15	1,4	70 000,00 €	51 693,35 €	5 181,92 €	4 466,89 €	715,03	déc.-32
2021	Restructuration et extension école	25	0,69	300 000,00 €	276 265,17 €	13 031,15 €	11 048,68 €	1 982,47	mars-45
2021	Tracteur & saleuse	10	0,4	30 000,00 €	28 528,32 €	3 061,88 €	2 952,19 €	109,69	mars-45
				497 506,44 €	72 386,95 €	64 865,44 €	7 521,51 €		

La rénovation de l'école avec le Bois de Chartreuse

Ville & Aménagement Durable (VAD) mobilise et anime un réseau de plus de 2 000 professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes, autour des enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables. Son rôle est de penser les territoires de demain, en s'appuyant sur les retours d'expériences (expertise, retour terrain), le débat, la formation et l'information.

C'est dans cet objectif que le 9 mars 2022 VAD a organisé une matinée de visites qui a permis de découvrir trois bâtiments : le siège social d'ÖkoFEN France, l'école de Saint-Cassin et La Ruche, habitat participatif. Ces trois opérations ont un point commun : l'utilisation de matériaux biosourcés.

Une vingtaine de personnes ont participé à la présentation du projet de restructuration et extension de l'école faite par Charlie Pichon de Wild Architecture et Stéphanie Erb. La visite de l'école a également été l'occasion de comprendre les enjeux de l'AOC Bois de Chartreuse avec l'intervention de Jeanne-Véronique Davesne, coordinatrice du comité interprofessionnel des Bois de Chartreuse.

En effet, sur l'opération de l'école, 6 m³ d'AOC Bois de Chartreuse ont été mis en œuvre.

Pour en savoir plus :

Sur l'AOC Bois de Chartreuse : <https://bois-de-chartreuse.fr/>

Sur VAD : <https://www.ville-amenagement-durable.org/>



Présentation des enjeux de l'AOC Bois de Chartreuse dans la cour de l'école

Une nouvelle fois Saint-Cassin se distingue : le 2 juin, le Comité interprofessionnel des bois de Chartreuse et le Parc de Chartreuse organisaient une remise de trophée à Saint-Hugues-en-Chartreuse en mettant en valeur les premières constructions AOC bois de Chartreuse.

C'est dans ce cadre que l'extension de l'école de Saint-Cassin a été « primée » parmi d'autres projets, pour avoir su utiliser de manière exemplaire la filière bois de Chartreuse pour sa charpente : bois de Chartreuse coupé à la scierie Frison de Saint-Cassin. C'est avec satisfaction que nous avons donc reçu ce trophée en bois de Chartreuse, qui a également été remis à la scierie Frison, à l'architecte et au maître d'œuvre.



Ouverture d'une cinquième classe

Les effectifs de l'école continuent d'augmenter. À la rentrée 2019, 75 élèves étaient scolarisés à l'école avec trois classes. En septembre 2020, une quatrième classe a été ouverte car il y avait 102 élèves. Un deuxième poste d'ATSEM été créé.

Cette année, 108 élèves sont accueillis. À la rentrée, 109 élèves sont attendus mais la cinquième classe est déjà ouverte car les règles d'attribution de poste ont évolué. Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale a décidé de finaliser le plafonnement des classes à 24 élèves en grande section maternelle, en CP et en CE1. Ainsi, à partir du moment où il y a, dans une classe, des élèves de Grande Section, de Cours Préparatoire ou de Cours Élémentaire 1^{re} année, l'effectif global ne devrait pas dépasser les 24 élèves. Nous aurons donc le plaisir d'accueillir à l'école une nouvelle enseignante.

La cinquième classe sera aménagée dans la salle actuelle de garderie. La garderie s'effectuera dans les classes. Afin de limiter la gêne pour les enseignants, chaque classe ne sera impactée que deux jours par semaine avec mise en place d'une rotation entre les lieux de garderie.

Cette ouverture permettra d'accueillir les enfants de la commune dans de meilleures conditions puisque le nombre d'élèves par classe va être allégé.

La rentrée réservera d'autres changements. Le contrat de Cassandra arrive à échéance. Sara dispose du même niveau de diplôme. Étant fonctionnaire titulaire, elle est prioritaire sur ce poste, d'autant plus que cette nomination répond à son projet professionnel. Sara occupera donc le 2^e poste d'ATSEM à la rentrée. Nous remercions Cassandra pour le sérieux du travail effectué et son engagement. Le recrutement d'une personne pour remplacer Sara est en cours.

Les CM2 quittent l'école

Comme chaque année, en fin d'année, les élus ont remis aux élèves de CM2 un dictionnaire et le livret du petit citoyen avant leur départ au collège. Lors d'un échange entre les élèves et Vincent Laguillaumie, les élèves ont bien su exprimer la différence entre une recherche sur internet souvent plus rapide mais qui présente un risque d'information erronée !



Inauguration de l'école :

Samedi 17 septembre 2022

Nous souhaitons faire de ce temps un moment convivial.

Afin de préparer au mieux ce moment festif nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre à une réunion de préparation en mairie le 27 juillet 2022 à 18h30. Si vous avez des photos du bâtiment datant des années antérieures ou des photos de classe anciennes ou même des anecdotes sur vos années passées dans notre école, c'est avec plaisir que nous vous rencontrerons lors de cette réunion.

L'école

La poterie en classe de PS / MS



Les élèves ont travaillé l'argile pour illustrer le conte des 3 petits cochons. Vous aurez l'occasion de voir leur magnifique travail à la mairie dès la rentrée.

Permis Internet

Choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée... Si les adultes ont su adapter leurs comportements pour se préserver, le Permis Internet accompagne tous les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'Internet en toute sécurité. Les dangers d'Internet sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis.



Le Permis Internet répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls dans l'ère numérique.

Les élèves ont reçu cette formation par leurs enseignantes et par les gendarmes. Puis en fin de cycle, ils ont passé leur permis. Ils ont tous réussi ! Bravo ! La remise des diplômes a fait l'objet d'une petite cérémonie en présence des gendarmes, du maire et de quelques parents.



"Le dispositif Bourses Jeunes permet à des jeunes de 16 à 25 ans de réaliser un voyage ou un projet en autonomie, seul ou en groupe. Il peut aider à créer leur programme en les appuyant techniquement et financièrement. Le contenu en est très libre : en France ou à l'étranger, sur tous les thèmes et sur des envergures variées (de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers, d'un projet de deux jours à un projet d'un an ...). Ce dispositif est coordonné par l'AQCV et financé par les communes de l'agglomération chambérienne : Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, Saint-Sulpice, Vimines, les communes du SICSAL (Barby, Bassens, Curienne, La Thuile, Saint-Alban-Leysse, Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry, Vérel-Pragondran).

Exemple de projet : voyage en vélo pour réaliser des enquêtes auprès de paysans sur la situation du monde agricole en Europe / fête de quartier / organisation de tournées de spectacle de cirque clown ou de théâtre / expositions photos / étude des différents dialectes existant en Italie.

Plus d'infos: [site de l'AQCV](#) et des exemples de projets: [Périple à vélo / des chantiers à Madagascar](#) / [un voyage en Australie](#)



TU SOUHAITES

16-25 ANS
SEUL OU EN GROUPE

LES COMMUNES VOUS SOUTIENNENT !
ON VOUS ACCOMPAGNE

BOURSES JEUNES

DÉCOUVRIR DES INITIATIVES ?
AGIR POUR UNE CAUSE ?
PARTIR EN VACANCES ?
TOUVRIR AU MONDE ?
À SA DIVERSITÉ ?
EN AUTONOMIE



Petits jobs d'été

Depuis plusieurs années, la commune permet à des jeunes de travailler pour gagner un peu d'argent. Cet été, cette opération "petits jobs d'été" va bénéficier à plusieurs jeunes de Saint-Cassin.

Pour les mineurs : les jeunes travailleront le matin du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet dans le cadre d'un chantier collectif.

Le groupe est constitué de 4 jeunes de Saint-Cassin et de 4 jeunes de Cognin. (Précisons que, par réciprocité, la mairie de Cognin réserve quelques places aux jeunes majeurs de Saint-Cassin pour travailler au sein de ses services techniques). Cette année, l'essentiel du chantier sera consacré à des travaux d'entretien d'espaces verts et d'entretien des chemins communaux.

Les jeunes seront encadrés par deux éducateurs de la sauvegarde de l'enfance et bénéficieront de l'appui technique de nos employés communaux.

En espérant que les températures seront clémentes, nous ne pouvons que souhaiter bon courage à nos jeunes de Saint-Cassin.

Pour les majeurs : 2 jeunes seront intégrés successivement à l'équipe des employés communaux pendant 2 semaines pour réaliser les travaux d'entretien de la commune.

A l'évidence, et comme les années précédentes, ils ne vont pas s'ennuyer et cette première expérience de travail leur permettra, à n'en pas douter, d'être impliqués dans la prise en charge concrète et matérielle de la commune.



Sivom de
Cognin

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de l'ancien canton de Cognin propose des activités pour les jeunes de 11 à 15 ans des communes de Cognin, Jacob-Bellecombette, Montagnole, Saint-Cassin, Saint-Sulpice, Vimines et Saint-Thibaud-de-Couz durant les vacances scolaires.

Tous les renseignements peuvent être pris auprès de Christiane Mérel, coordinatrice jeunesse au 06 43 81 86 11 ou sivom-cognin@orange.fr

L'éclairage à Saint-Cassin

L'éclairage public raisonné, et la « sobriété lumineuse » à Saint-Cassin.

En 2017 un diagnostic des installations de l'éclairage public de la commune a mis en évidence une vétusté inquiétante de nombreux points d'éclairage, ainsi qu'une importante surconsommation liée à des équipements obsolètes.

Grâce à l'accompagnement technique d'un bureau d'étude qui nous a formulé de judicieuses préconisations techniques de mise en conformité des installations, la commune a réalisé des travaux sur l'ensemble des points d'éclairage.

Le projet était de faire des économies d'énergie (donc financières), tout en respectant les cycles naturels de la faune et la flore (diurne / nocturne), en améliorant la sécurité routière la nuit, en évitant les effets de flash, et en limitant les nuisances des personnes liées à l'éclairage dit "bleu" à proximité des habitations. Cela se traduit par l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23 heures à 5 heures du matin, la suppression de certains points d'éclairage, l'équipement en LED à lumière "chaude", et l'équipement de tous les points d'alimentation d'horloge astronomique.



Cette opération nécessaire pour la commune a bénéficié d'un soutien financier conséquent du SDES et du parc naturel régional de Chartreuse.

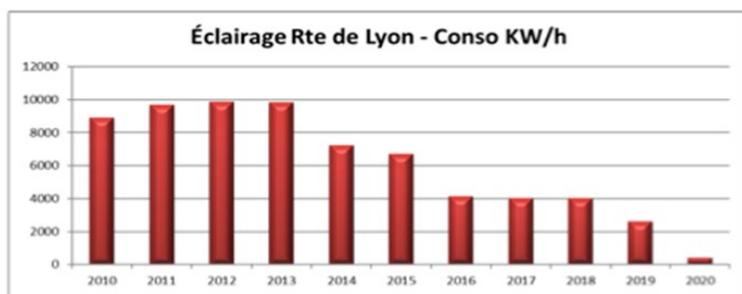
L'investissement pour la commune a été important et les résultats sont là : Saint-Cassin est plus économe en électricité, car de 2010 à 2020 la consommation d'énergie a été considérablement réduite. (Les données pour 2021 n'ont encore été analysées). Prenons pour exemple les deux plus gros postes de consommation :

Réduction de 88% au chef-lieu,

Réduction de 96% au niveau de la route de Lyon



Année	Conso KW/h	Δ % (année n / n-1)	
2010	6159		
2011	6733	9,3%	
2012	5986	-11,1%	
2013	5861	-2,1%	
2014	8541	45,7%	
2015	7302	-14,5%	
2016	7464	2,2%	
2017	5921	-20,7%	
2018	5671	-4,2%	
2019	2786	-50,9%	
2020	753	-73,0%	-87,8%



Année	Conso KW/h	Δ % (année n / n-1)	
2010	8897		
2011	9664	8,6%	
2012	9850	1,9%	
2013	9807	-0,4%	
2014	7216	-26,4%	
2015	6678	-7,4%	
2016	4110	-38,5%	
2017	3999	-2,7%	
2018	4004	0,1%	
2019	2588	-35,4%	
2020	396	-84,7%	-95,9%

Soulignons que cet engagement dans cette démarche de sobriété lumineuse et énergétique a été remarquée et citée en exemple à plusieurs reprises pour inciter d'autres communes à faire de même : journée de formation auprès d'élus (parc naturel régional de Chartreuse), visite d'élus dans le cadre du PCAET porté par Grand Chambéry (Plan Climat Air Énergie Territoire), article dans "Le Petit Reporter".

Broyer ses végétaux, c'est bon pour le jardin !

Vous le savez, aujourd'hui, le brûlage des végétaux est interdit.

Pratique et bénéfique pour le jardin, le broyage est la solution idéale pour réutiliser les branches.

Afin d'inciter les habitants à valoriser les déchets de jardin sur place plutôt que d'aller en déchetterie, Grand Chambéry a investi dans deux types de broyeurs : des gros broyeurs thermiques semi-professionnels sont disponibles depuis quelques années pour les particuliers qui ont un volume de branches conséquent. Ce modèle est assez imposant et nécessite un véhicule avec un attelage. On peut se renseigner et le réserver auprès de la mairie.

Pour les habitants qui ont un petit jardin, Grand Chambéry propose le prêt de deux modèles électriques qu'on peut facilement transporter dans un coffre de voiture. On peut les emprunter directement auprès de l'agglomération en le réservant sur la plateforme Simpl'ici. Ce service est entièrement gratuit : il suffit de remplir un contrat de prêt et de laisser un chèque de caution.

simplici.grandchambery.fr -> rubrique mes déchets.

Les secrétaires de la mairie peuvent vous aider à réaliser vos démarches.

L'ambroisie à feuille d'armoise (*ambrosia artemisiifolia* L.)

L'ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique. Elle se développe surtout dans les milieux agricoles, les terrains en friche, les espaces verts, le long des voiries et chantiers, mais aussi à proximité des cours d'eau. Elle est très présente dans la région Rhône-Alpes. Son pollen est très allergisant (asthme, conjonctivites, eczéma,...).

Pour lutter contre sa prolifération, l'arrachage est le geste le plus simple et le plus radical. Sur les grandes surfaces, l'utilisation des outils mécaniques (fauchage, broyage, tonte rase, ...) est nécessaire. **Il faut veiller à manipuler la plante avec des gants.** On peut également lutter contre l'ambroisie en revégétalisant les zones avec des plantes non allergisantes et adaptées à l'écosystème local.



Plus d'infos sur cette plante : www.ambrosie.info

Nouveaux conteneurs \ Déchetterie mobile

De nouveaux conteneurs pour les ordures

Suite aux dégradations, l'agglomération de Grand Chambéry a remis en état les aires de collecte des Alberges, du Chêne et du Châtelard. L'aire au bas de la route de la Désertaz suivra après signature d'une convention avec la SNCF, propriétaire du terrain. Les conteneurs abîmés sont remplacés, de nouveaux conteneurs sont ajoutés dans les secteurs où les bacs étaient parfois pleins. Les nouveaux conteneurs sont ininflammables. L'incivisme et les dégradations sont ainsi limités.



Rappel : les bacs permettent le dépôt des ordures ménagères, des déchets recyclables, du verre. Les autres déchets doivent être déposés en déchetterie ou stockés en attendant le passage de la déchetterie mobile. Outre leur manque de civisme, les personnes qui ne respectent pas ces consignes s'exposent à une amende.

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile circule dans toute l'agglomération : quartiers ou villages. Ce nouveau service mis en place par Grand Chambéry vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous.

En 2021 sur l'agglomération, cela a représenté 82 tonnes de déchets collectés, pour être traités ou valorisés.

Le samedi 11 juin dernier, la déchetterie mobile était à Saint-Cassin. Avec 29 passages enregistrés, plus de 500 Kg de déchets ont ainsi pu être collectés sur la journée : bois, cartons, piles, électroménagers ...

Vous pouvez d'ores et déjà noter que la déchetterie sera présente à :

Saint-Cassin, le 9 septembre et le 10 décembre,
Montagnole, le 2 août et 18 novembre,
Jacob-Bellecombette, le 1^e octobre,
Cognin, le 3 août, 5 octobre et 7 décembre,
Vimines, le 24 septembre et 22 novembre.

Signalons que la collecte des encombrants à domicile sera encore maintenue cette année.



Travaux sur nos routes

Nos routes communales feront l'objet de travaux d'entretien avec la réalisation d'enduits sur les secteurs dégradés par les agressions de l'hiver pour une somme de 7 000 euros.

Des travaux plus importants sont programmés sur le bas de la route de la Désertaz avec la création de cunettes en enrobé, d'élargissement d'accotement et la mise en place de regards d'eau pluviales en bordure de route. L'ensemble de ces travaux pour un montant de 28 000 euros permettront de favoriser le croisement des véhicules.

Radar pédagogique : les voitures ne roulent pas aussi vite que l'on pense !

Le radar pédagogique acquis par la commune a été installé par notre employé communal, Marc Roulet, sur deux voies limitées à 30 km/h.

Il a permis à chacun de connaître la vitesse à laquelle il roule dans des secteurs où certains riverains se plaignent de vitesses excessives.

Au-delà de sa vertu d'affichage de la vitesse et donc de prévention, il a permis d'obtenir des statistiques fiables sur les vitesses pratiquées.

Voici les principales mesures relevées :

Montée des Alberges :

Sens montant : 58% inférieur à 30 km/h ; 38% entre 30 et 40 km/h ; 4% au-delà de 40 km/h
Sens descendant : 62% inférieur à 30 km/h ; 29% entre 30 et 40 km/h ; 9% au-delà de 40 km/h

Route des Huires :

Sens montant : 93% inférieur à 30 km/h ; 6% entre 30 et 40 km/h ; 1% au-delà de 40 km/h
Sens descendant : 94% inférieur à 30 km/h ; 5% entre 30 et 40 km/h ; 1% au-delà de 40 km/h

Déneigement 2022... Prenez date

Une campagne de distribution du flyer aura lieu en octobre prochain concernant le déneigement pour l'hiver à venir. Vous retrouverez sur le flyer d'adhésion toutes les informations habituelles vous permettant de pouvoir bénéficier du déneigement du chemin d'accès à votre domicile.

Toutefois, si vous souhaitez bénéficier de ce service cette année, nous attirons l'attention sur l'importance de nous spécifier lors de l'adhésion, des points de vigilances des chemins d'accès aux propriétés privées pour éviter de les endommager.

L'employé communal pourra effectuer une visite en amont avec les habitants qui le souhaitent afin d'échanger et identifier ensemble les points de vigilance.



Agents

Employés de la mairie, nos agents prennent soin de notre commune, de ses bâtiments, de ses jardins, routes et chemins, de vos enfants à l'école, à la cantine ou à la garderie, ou bien encore vous aident dans vos démarches administratives. Nous vous les présentons plus personnellement :

Marc Roulet
Agent de maîtrise



Pour un amoureux de la nature, Saint-Cassin est l'endroit idéal pour réaliser les multiples tâches qu'offre son poste : entretien des routes, des prés et bâtiments communaux tels que la mairie, la salle des fêtes, l'école, etc, Il ne s'ennuie jamais et alterne travail, famille et sport. Il aime prendre un café de temps en temps avec ses collègues de travail avec qui il s'entend à merveille.

Yoann Grenette
Agent technique polyvalent



Yoann aime la diversité de son travail et le contact avec la nature. Cet été, il seconde Marc dans la tonte, la taille des arbres, des haies, ainsi que l'entretien des routes et bâtiments. Il est très actif aussi bien au travail qu'avec sa famille, avec qui il partage ses activités sportives comme le vélo, la rando, et l'escalade.

Sara Bianco-Levrin
Agent technique



Sara est toujours rayonnante. Jusqu'à présent elle avait principalement la charge de la cantine où elle servait les repas aux enfants, mais également de l'entretien de la salle des fêtes, de la mairie et de l'école. À la rentrée, un nouveau défi en tant qu'ATSEM à l'école de St-Cassin la fait sourire d'enthousiasme. Elle consacre le reste du temps à sa famille et à son petit chien qu'elle éduque avec amour et beaucoup de patience.

Marine Daumas
Secrétaire de mairie



Marine est tout sourire et bienveillance, Cela fait longtemps qu'elle travaille en mairie et cela se voit. Elle aime le contact humain et saura répondre à toutes vos questions, ou presque ! Son visage s'illumine encore plus quand vous lui parlez d'enfants en bas âge car sa petite Nola n'a qu'un an et demi.

Gislaine Combaz
ATSEM



Plus connue sous le nom de Mme Chouquette auprès des enfants, Gislaine passe toute la journée avec eux en classe, à la cantine et à la garderie. Cela fait plus de 30 ans qu'elle veille sur les enfants de la commune et elle met un point d'honneur à la bonne entente et une belle harmonie entre eux. Son grand bonheur est de voir les enfants arriver à l'école avec le sourire puis repartir avec.

Isabelle de la Torre
Secrétaire de mairie



Nouvelle venue à St Cassin, Isabelle a trouvé son bonheur au milieu de la nature, des montagnes et des vaches ! Elle apprend, aux côtés de Marine, à aider les habitants dans leurs démarches administratives, et accompagne les enfants à la cantine.

Cassandra Bozonnet
ATSEM



Cassandra a été avec les enfants pendant 2 ans, en classe, en garderie et à la cantine. Elle est à l'écoute des tout petits qui la sollicitent souvent pour lui expliquer toutes sortes d'histoires. L'amitié, la famille, le cinéma et les enfants sont ses priorités, et -qui l'aurait dit- les voitures aussi ! Elle nous quittera en septembre et nous lui sommes très reconnaissants pour sa gentillesse.

Aurélia Blumet
Périscolaire



Aurélia s'occupe des enfants plus grands -dont sa fille - à la cantine. Être avec ses collègues de travail en semaine, faire du vélo le week-end ou encore promener son grand chien le matin sont quelques-uns de ses petits moments de bonheur.

Le hameau de La Cascade, d'hier à aujourd'hui

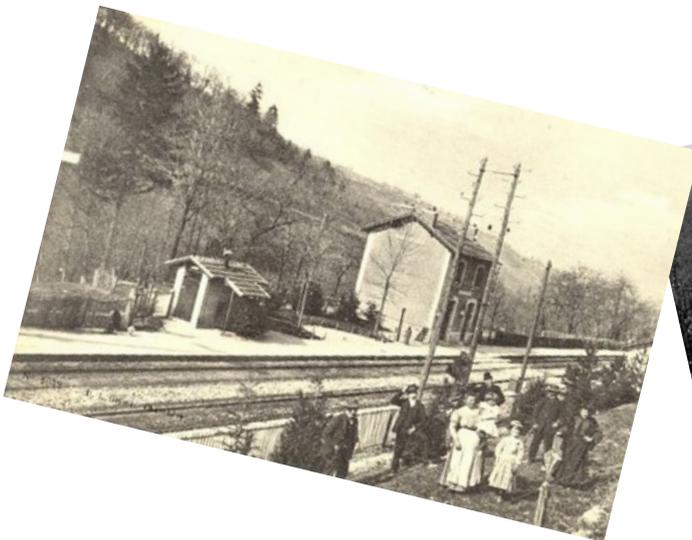


Situé sur la Nationale 1006, le hameau de La Cascade doit son nom à la cascade de Couz qui, depuis des siècles, alimente l'Hyères et attire les promeneurs.

Autrefois, le hameau connaît une grande activité artisanale et industrielle. En 1876, débute la construction du tunnel ferroviaire reliant La Cascade à Aiguebelette ; la ligne est mise en service en 1884.

Durant ces 8 années, une centaine d'ouvriers sont employés à la construction du tunnel ; la plupart loge à l'Hôtel Restaurant de La Cascade, et une cantine est construite pour les nourrir. Il y a même une petite gendarmerie, avec 2 agents, chargés de garder le chantier.

Une gare est également construite, ainsi qu'un passage à niveau avec garde-barrière. Les habitants aiment à se retrouver au Café de la Gare, autour du piano mécanique. Grâce aux passages de nombreux voyageurs, et la possibilité pour les « **cascadiens** » de prendre le train pour se rendre à Chambéry et alentours, le hameau connaît de belles années.



Avant la Première Guerre mondiale, le hameau compte un cordonnier, un boulanger, une poterie, le moulin de Saint Patin, la soierie Champenois (transformée plus tard en usine hydroélectrique).

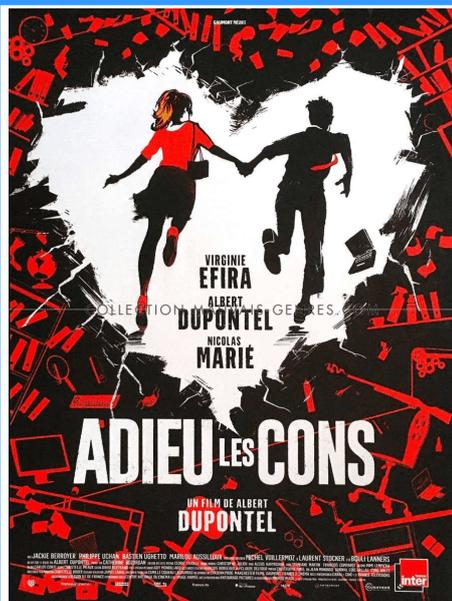
Pendant l'entre-deux-guerres, faute de repreneurs, les commerces vont fermer progressivement. Le hameau se dépeuple...

Dans les années 1960, l'activité ayant baissé, les trains ne s'arrêtent plus à La Cascade, et au printemps 1977, la petite gare est détruite, et remplacée par un **poste d'aiguillage automatique**. Il s'ensuit la fermeture du Café de la Gare, et quelques années plus tard, celle de l'hôtel restaurant La Cascade.

Le hameau connaît également quelques accidents routiers spectaculaires au passage à niveau, dont un camion de fruits et légumes qui se renverse en 1978, au grand « bonheur » des habitants du hameau qui profitent des denrées éparpillées le long des voies.

De nos jours, il ne subsiste plus qu'une dizaine de maisons habitées, et beaucoup de bâtiments en ruine, qui ont participé à la vie du hameau autrefois, et qui aujourd'hui, sont enfouis sous le **lierre**.





Toile à la belle étoile !

Nous vous accueillons le **mardi 26 juillet** sur le parking du Chef-Lieu, **muni de votre chaise** et d'accessoires si vous le souhaitez (plaid, couverture...) afin de partager ensemble une séance de cinéma en plein air.

Le film projeté sera :

« Adieu les cons »

Alors à vos chaises, prêts, partez !!

(Comédie 2020 - 1h27)

Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans.

Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

(En cas d'intempéries, la projection aura lieu à la salle polyvalente.)

Toute la programmation est disponible sur www.grandchambery.fr



Mesures à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

VIGILANCE

Gestes Éco-citoyens

ÉCONOMIES VOLONTAIRES



Limitier l'arrosage en plein jour



Limitier le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades



Limitier le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Savoie

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>

Vos démarches administratives

Renouvellement carte d'identité / passeport	Mairie de Cognin sur RDV : https://www.synbird.com/
Demande d'actes d'état civil sur la commune (naissance, mariage, décès)	Par mail à la mairie de Saint-Cassin
Reconnaissance, dépôt de dossier de mariage et de Pacs	Sur RDV auprès de la mairie de Saint-Cassin
Recensement militaire	Présentiel en mairie dès l'âge de 16 ans. Apporter livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile de -3 mois
Inscription électorale	En ligne sur www.service-public.fr ou en mairie (apporter pièce d'identité et justificatif de domicile de -3 mois)
Permis de construire et déclaration préalable	Retrait des dossiers sur www.service-public.fr et dépôt en mairie en 3 exemplaires

Numéros de téléphone utiles

Mairie 60A chemin de la Grande Maison 73160 SAINT-CASSIN	04 79 69 47 26 mairie@saint-cassin.com
Synchro Bus	04 79 68 73 73
Police	17
Tétras Libre (centre de sauvegarde de la faune sauvage)	07 83 80 05 46
SPA	04 79 33 24 44
Pompiers	18
SOS médecin	15
Urgences	112
Ter'Frais (épicerie ambulante sur RDV)	04 79 25 11 11

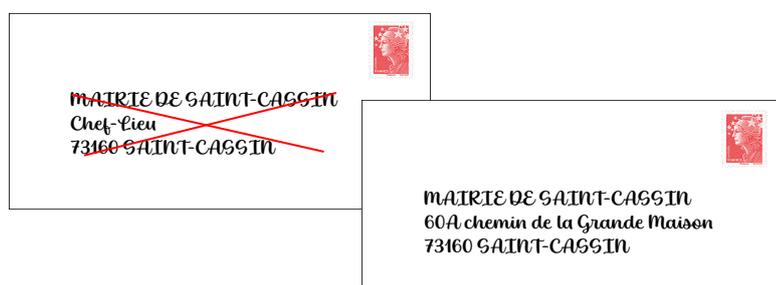
Horaires mairie :

Lundi	10-12h	16-19h
Mardi	-	14-16h
Mercredi	10-12h	14-16h
Jeudi	-	14-16h
Vendredi	10-12h	14-16h

La mairie sera fermée du 15 au 22 juillet.

En cas d'urgence, vous pouvez envoyer un mail à

mairie@saint-cassin.com



 La Poste vous fait savoir que les lettres mal adressées ne seront plus distribuées à leur destinataire. Veuillez à bien donner le bon libellé à vos correspondants !

ÉTAT CIVIL

11 février 2022 Emrys, fils de Marie-Anne Giroud et de Damien Berlioz
 23 mars 2022 Evy, fils de Imèn Zouari et de Guillaume Pavero
 19 mai 2022 Aaron, fils de Tania Cortes Antunes et Kevin Gomez



23 avril 2022 Pauline Lambert et Nicolas Dulac
 28 mai 2022 Vanessa Punmanee et Philippe Lesca
 04 juin 2022 Laura Duhanneau et Marc Roulet

11 décembre 2021 Maryse Cotillon
 04 janvier 2022 Jeannine Curtet
 07 janvier 2022 Guido Regazzi
 12 janvier 2022 Jean Dumoulin
 15 février 2022 Marc Delahaye



11 mars 2022 Gilbert Mithieux
 20 mars 2022 Jean Lissac
 22 avril 2022 Yolande Comello
 07 mai 2022 Eugène Rubaud

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC	Aga Ionel	Route des Huïres	Modification ouverture façade
PC	Busillet Martial	Route de la Désertaz	Création d'une porte
PC	Roissard Cédric	Route de la Combe	Création d'un niveau, modification façade, abri...
PC	Dubonnet Béatrice	Route des Huïres	Maison individuelle
PC	Viroth Marc	Route de la Combe	Véranda
PC	Busillet Martial	Route de la Désertaz	Extension
PC	Balsamin Nicolas	Chemin des Châtaigners	Maison individuelle
PC	Gotteland Karine	Chemin du Platon	Maison individuelle
PC	Teppet Sylvain	Chemin de Chabran	Maison individuelle
PC	Renaud Julien	Route de la Désertaz	Travaux sur construction existante
PC	Lopes Michaël	Route de la Combe	Maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP	Peltey Sébastien	Route de la Désertaz	Fermeture auvent
DP	Moscone Frédéric	Chemin des Bonnets	Pose de stores et bannes
DP	Marche Alexis	Route des Huïres	Clôture portillons
DP	Bernard Cédric	Chemin des Châtaigners	Enrochement mur végétalisé
DP	Masatti Laurent	Route de la Désertaz	Pergola bioclimatique
DP	Vecchio David	Route de la Désertaz	Portail
DP	Bernou Noureddine	Route de la Désertaz	Piscine et clôture
DP	Peltey Sébastien	Route de la Désertaz	Véranda et vitrage isolant
DP	Lesaffre Emmanuel	Route de Lyon	Travaux sur construction existante
DP	Boukari Ouleiya	Chemin de Saint-Claude	Construction d'un muret

Agenda 2022

Sous réserve des directives gouvernementales

9 septembre 2022	Déchetterie mobile
17 septembre 2022	Inauguration école
16 octobre 2022	Repas des aînés
10 décembre 2022	Déchetterie mobile

